

22 jan 2021 -16:18

Appartient à Conseil des ministres du 22 janvier 2021

SPF Santé publique : renouvellement des licences Elsevier

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres marque son accord sur le renouvellement pour quatre ans des licences Elsevier.

Ces licences sont utilisées pour :

- les périodiques de la *collection Elsevier Freedom* et les abonnements individuels aux périodiques *Vesalius Documentation and Information Center (VDIC)* et *CEBAM Digital Library for Health (CDLH)*, 2)
- les bases de données scientifiques Embase et Scopus pour VDIC

Les commandes de licences sont renouvelées par procédure négociée sans publication préalable pour une période allant de 2021 à 2024.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be